



Monsieur PETAUTON  
Directeur de l'ET Axe TGV Sud Est

Marseille, le 9 décembre 2020

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de la DCI posée le 30 novembre 2020.

Les réponses que vous avez apportées ne sont pas de nature à répondre aux revendications évoquées lors de cette DCI.

Les sujets sont les suivants :

- ***Congés imposés et non application du GRH0143 pour la gestion des congés 2020.***
- ***Qualité du dialogue social dans les réunions.***
- ***Prise en charge du chômage partiel dans certaines UP.***
- ***Expérimentation du nouveau modèle managérial.***
- ***Problématique des conditions de RHR, coupures et attente entre deux trains.***
- ***Gestion par portefeuille des activités s'opposant aux conditions de travail des ADC et à leur amélioration.***
- ***Charge de travail des TA.***
- ***Mise en place d'écoles TA.***

Conformément à l'article L2512---2 du code du travail, les organisations syndicales CGT et SUD vous déposent un préavis de grève.

Ce préavis couvre les périodes suivantes :

- **Du jeudi 17 décembre 2020 à 20h00 jusqu'au lundi 21 décembre 2020 à 12h00**
- **Du mercredi 23 décembre 2020 à 20h00 jusqu'au lundi 28 décembre 2020 à 12h00**
- **Du mercredi 30 décembre 2020 à 20h00 jusqu'au lundi 4 janvier 2021 à 12h00.**

Ce préavis concerne l'ensemble **des agents de l'ET TGV Sud Est et ceux amenés à les remplacer.**

Dans l'attente d'être reçus, nous vous prions de recevoir, Monsieur le directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la CGT  
Fabrice FLORIO

Pour SUD Rail  
Laurent DUFORNAUD